

# MALADIE DU BOIS : LE GREFFAGE DES CEPS

POSSIBLE EN  
INTRA-ENTREPRISE

PLAN NATIONAL  
DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE

- ◇ Cerner les effets des maladies du bois.
- ◇ Savoir identifier les cepgs atteints.
- ◇ Assimiler une technique curative : le greffage avec butte de terre.
- ◇ Identifier d'autres techniques (curetage recépage).

## Programme

- Maladies de la vigne et facteurs de résilience
- Le recépage : pourquoi et comment faire ?
- Les différents types de greffage : avantages et inconvénients
- Diagnostiquer les parcelles nécessitant interventions et état du porte-greffe
- Procédures de greffes anglaises et écussonnage
- Mise en place du chantier de greffage : préparation de la parcelle, des greffons, matériel, affûtage du greffoir
- Conditions de réussite, qualité de la coupe
- Comment suivre les greffes avant puis après la sortie des greffes
- Acquérir les bons gestes : démonstration et mise en pratique de greffage
- Analyse des travaux effectués
- Principe du curetage et mise en pratique
- Rappel sur la sécurité lors de ces opérations

## Méthodes & outils

Exposés, échanges – Démonstrations et travaux pratiques sur le terrain.  
*Documents remis aux stagiaires.*

## Évaluation des résultats & suivi de l'exécution

<input type="checkbox"/> QUESTIONS ORALES	<input checked="" type="checkbox"/> MISES EN SITUATION, EXERCICES	<input checked="" type="checkbox"/> FEUILLE DE PRÉSENCE
<input checked="" type="checkbox"/> QUESTIONS ÉCRITES (QCM)		<input checked="" type="checkbox"/> CERTIFICAT DE RÉALISATION
<input checked="" type="checkbox"/> ÉVALUATION DE LA FORMATION	<input type="checkbox"/> AU COURS D'UN TRANSFERT DES ACQUIS	<input checked="" type="checkbox"/> ATTESTATION DE FIN DE FORMATION ET D'ASSIDUITÉ

Évaluation des résultats

Suivi de l'exécution



### DATE(S) & LIEU(X)

14 et 15 mars

CADILLAC ou selon inscriptions



### DURÉE - 14H / 2 jours

Horaires - 9h-17h30



**PUBLIC** - Chefs d'exploitation, chefs de culture, salariés viticoles

**PRÉREQUIS** - Aucun

**EFFECTIF MAX** - 10



### TARIFS

AVEC PRISE EN CHARGE VIVEA

Totale  Partielle - Restant dû : 28 €

AVEC PRISE EN CHARGE OCAPIAT

Au catalogue régional 2023

SANS PRISE EN CHARGE - Tarif net TVA  
420 €

## Intervenant



RODOLPHE MONTANGON  
Conseiller viticole  
Chargé de formation CA33



Nathalie MELEDO - Assistante formation  
05 56 79 64 11 - formation@gironde.chambagri.fr

Béatrice HENOT - Responsable formation / Référente Handicap  
Si besoin d'une prise en compte spécifique  
05 56 79 64 11 - b.henot@gironde.chambagri.fr